#123
Août
Septembre
2026

Commune de
Grez-Doiceau

Au Grez de l'Info



p. 8
Prévention inondation

p. 10
Mobilité

p. 16
Sport

www.grez-doiceau.be

Horaires

Les services communaux sont accessibles au public aux horaires suivants :

	Population (9h-12h)	Cadre de vie (9h-12h)	Finances (9h-12h)	Population (14h-17h)
Lundi	✔	✔	✔	✘
Mardi	✔	✘	✔	✘
Mercredi	✔	✔	✔	✔
Jeudi	✘	✘	✔	✘
Vendredi	✔	✔	✔	✘
Samedi	✔	✔	✘	✘

L'ensemble des services de l'Administration seront fermés :
- Samedi 15 août
Il n'y a pas de permanence le mercredi après-midi durant les congés scolaires !

Contacts

Administration communale
Place Ernest Dubois 1
(entrée principale rue du Pont-au-Lin)
1390 Grez-Doiceau

Tél. : 010/84.83.00
www.grez-doiceau.be
info@grez-doiceau.be

Vous souhaitez publier un article ?

Vous trouverez toutes les dates de parution sur **www.grez-doiceau.be > Service communication.**

Pour le prochain bulletin communal, votre article devra parvenir au service communication par courriel à **communication@grez-doiceau.be** au plus tard pour le **24 août 2026**.

Distribution prévue vers le **12 octobre 2026.**

Le Collège communal se réserve le droit d'adapter et de ne pas publier les articles.

Éditeur responsable

Paul Vandeleene - Bourgmestre
Place Ernest Dubois 1
1390 Grez-Doiceau

Copyright

Pexels, Pixabay, Administration Communale de Grez-Doiceau, Au Grez du Tourisme

Création et mise en page

Octopus
Rue du Coria 154 A
5300 Landenne
www.8pus.be

Retrouvez les éditions précédentes sur Calameo.com ou sur le site communal

Sommaire

p 03 Édito
p 04 Actualités communales
p 06 Prévention inondations
p 08 Environnement
p 09 Climat
p 10 Mobilité
p 12 Économie
p 13 Rencontre
p 14 Participation citoyenne
p 15 Aînés
p 16 Sport
p 18 Évènements
p 19 Agenda



ÉDITO

Chères Gréziennes, Chers Gréziens,

La rentrée de septembre est toujours un moment particulier. Les vacances s'achèvent, les écoles rouvrent leurs portes, les activités reprennent progressivement leur rythme et chacun retrouve ses habitudes. C'est aussi une période propice pour se fixer de nouveaux objectifs, renouer avec les autres et prendre de bonnes résolutions.

À la veille de cette rentrée scolaire, je souhaite, au nom du Collège communal, adresser mes vœux de réussite à tous les enfants et à tous les jeunes de notre commune. Que chacun puisse trouver à l'école un lieu d'apprentissage, d'épanouissement, de découverte et de respect mutuel. J'adresse également mes encouragements aux équipes éducatives et aux familles qui accompagnent les élèves tout au long de leur parcours.

Cette rentrée est également marquée par la Semaine de la Mobilité, qui se déroulera du 16 au 22 septembre en Wallonie. Cette année, l'accent est mis sur la marche et les piétons. Une belle occasion de rappeler que l'espace public est un bien commun que nous partageons chaque jour. Que nous nous déplacions à pied, à vélo, en chaise roulante, en moto ou en voiture, nous avons tous une responsabilité envers nous-mêmes et envers les autres.

La sécurité routière repose bien sûr sur le respect du Code de la route, mais aussi sur la bienveillance, l'attention et le respect mutuel. Une vigilance particulière doit être accordée aux usagers les plus vulnérables, qu'il s'agisse des enfants, des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite ou des cyclistes. Et si le respect et l'attention portée aux autres usagers étaient finalement l'une des clés essentielles de nos déplacements quotidiens ?

Plusieurs actions seront proposées dans le cadre de cette semaine, notamment l'opération « Libère les trottoirs », destinée à sensibiliser chacun à l'importance de garder les cheminements accessibles à tous. Des activités seront également menées avec les écoles afin de promouvoir les alternatives à la voiture individuelle et de favoriser des déplacements plus durables et plus sûrs.

Enfin, la rentrée est aussi l'occasion de remettre le sport au cœur de nos habitudes. À Grez-Doiceau, nous pouvons être fiers de disposer d'infrastructures de qualité et d'un tissu associatif sportif particulièrement dynamique. Les nombreux clubs présents sur notre territoire offrent à chacun, quel que soit son âge ou sa condition physique, la possibilité de pratiquer une activité adaptée à ses envies.

Bouger est bénéfique pour la santé physique et mentale. Mais le sport, c'est aussi apprendre le respect, la solidarité, le dépassement de soi et le plaisir de partager des moments ensemble. Autant de valeurs qui contribuent à renforcer le bien-être individuel et la cohésion de notre communauté.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, placée sous le signe de la mobilité, du respect, de la santé et du vivre-ensemble.

Pour le Collège,
Paul Vandeleene, Bourgmestre

L'Académie de Musique et des Arts de la parole de Grez-Doiceau ouvre ses inscriptions!

S'inscrire à une Académie c'est bien plus qu'apprendre à jouer d'un instrument ou à chanter. C'est une expérience enrichissante qui favorise le développement personnel à tout âge. Exploration de la créativité, renforcement de la confiance en soi, apprentissage de la persévérance et de la discipline,... sont autant de bénéfices qu'offre l'Académie.

Les inscriptions se déroulent du **jeudi 20 août au mardi 22 septembre**, uniquement sur rendez-vous.

Tarifs annuels :

- De 5 à 17 ans : 95€
- À partir de 18 ans : 237€

Des réductions de prix ou une exonération sont également possibles pour certaines catégories de personnes, notamment les étudiants, les enseignants, les personnes en situation de handicap et les demandeurs d'emploi.

Carte d'identité de l'élève indispensable.
Paiement par Bancontact à l'inscription

Informations et rendez-vous :
www.academie.grez-doiceau.be
010/84.00.83 ou **010/86.07.09**



Motion pour la préservation de l'État de droit et de l'inviolabilité du domicile

Le Conseil communal a adopté, lors de sa séance du mardi 16 juin, une motion exprimant ses réserves à l'égard de l'avant-projet de loi autorisant les visites domiciliaires en vue de l'arrestation de personnes en séjour irrégulier. Tout en réaffirmant son soutien aux missions de sécurité et de maintien de l'ordre public, il estime que les moyens légaux existants permettent déjà aux autorités d'agir efficacement sans remettre en cause les garanties constitutionnelles.



La motion rappelle l'importance de l'inviolabilité du domicile, du respect de la vie privée, de la séparation des pouvoirs et de la protection des droits fondamentaux. Elle souligne également les risques d'atteinte aux libertés individuelles ainsi que les conséquences potentielles pour les familles et les enfants concernés.

Le Conseil confirme son engagement en faveur d'un accueil humain et solidaire, réaffirme son attachement à l'État de droit et invite les autorités fédérales à privilégier des politiques migratoires respectueuses de la Constitution et de la Convention européenne des droits de l'homme.



Trottoirs, sécurité et vivre-ensemble : découvrez le rôle de votre agent constateur

Depuis décembre 2025, la Commune dispose à nouveau d'un agent constatateur, Corentin Jans, également conseiller en mobilité.

Sa mission est de contribuer à la sécurité, à l'accessibilité et au respect de l'espace public, en privilégiant la sensibilisation et la prévention.

En collaboration avec la Zone de Police, la Commune mène des actions visant à lutter contre le stationnement gênant. Dans ce cadre, l'action « Libérez les trottoirs » sensibilisera les usagers à l'importance de maintenir les cheminements piétons accessibles. En cas de récidive, des sanctions seront appliquées.

Quelques règles essentielles :

- Ne stationnez pas sur les trottoirs ou les pistes cyclables.
- Respectez une distance minimale de 5 mètres par rapport aux passages pour piétons et aux carrefours.
- Réservez les emplacements PMR aux détenteurs d'une carte valide.
- Ne stationnez pas votre véhicule en contresens.

Un trottoir libre, c'est plus de sécurité, plus d'autonomie et plus de confort pour tous !



Recevez vos avertissements de taxes dans votre eBox

La Commune de Grez-Doiceau vous permet désormais de recevoir vos avertissements de taxes directement dans votre eBox, votre boîte aux lettres électronique officielle et sécurisée.

Pourquoi choisir l'eBox ?

- Réception immédiate de vos documents
- Accès sécurisé à vos communications
- Notification par e-mail dès qu'un document est disponible
- Moins de papier et d'envois postaux : un geste pour l'environnement

Comment faire ?

Activez simplement votre eBox sur **https://myebox.be.**

Si votre eBox est déjà activée, aucune démarche n'est nécessaire. Vos prochains avertissements de taxes y seront automatiquement déposés.

Vous préférez le courrier postal ?

Pas de souci ! Si vous n'activez pas votre eBox, vous continuerez à recevoir vos documents par courrier, comme actuellement.

Une œuvre d'art réalisée par les élèves prendra place sur le rond-point du Fair-Play

Le Conseil communal a approuvé une convention avec le Service Public de Wallonie (SPW) permettant l'installation d'une œuvre d'art sur le rond-point du Fair-Play, situé à proximité du hall omnisports et de la sortie de la N25.

Cette œuvre réalisée par les élèves de l'école communale viendra valoriser cet espace public en mettant en avant la créativité des jeunes ainsi que les valeurs de sport, de respect et de vivre-ensemble associées au site.

L'accord prévoit également que la Commune assure l'aménagement paysager et l'entretien du rond-point et de ses abords. Le SPW restera chargé de certaines missions techniques et de sécurité liées à cette voirie régionale.

La mise en place de ce projet sera réalisée par les services communaux.

Cette initiative permet de renforcer l'identité locale tout en offrant une visibilité au travail des élèves dans un lieu fréquenté par de nombreux habitants et visiteurs.



Soutien communal reconduit pour l'Académie

Le Collège communal du mardi 7 juillet a validé le maintien de la prise en charge communale de 17 périodes de cours non subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce maintien est indispensable pour répondre à l'augmentation des effectifs. Au 31 janvier, l'Académie comptait 425 élèves, auxquels s'ajoutent 35 enfants inscrits en éveil musical pour les 3-4 ans.

La progression des inscriptions ne permet pas encore d'obtenir automatiquement des périodes supplémentaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont l'attribution reste incertaine.

Ces périodes communales garantissent un enseignement de qualité, des groupes à taille raisonnable et le maintien de l'éveil musical, essentiel au développement futur de l'Académie.

Prime communale anti-inondation : règlement actualisé

Le Conseil communal a approuvé l'actualisation du règlement relatif à la prime communale « anti-inondation ».

Cette aide financière vise à encourager les habitants à protéger leur habitation ou leur activité économique contre les inondations et les coulées de boue grâce à l'installation de dispositifs adaptés (batardeaux, clapets anti-retour, pompes, drainage, etc.).

La prime couvre jusqu'à **80 % du coût des travaux**, avec un plafond de **1 000 € par immeuble**, dans le respect des conditions prévues par le règlement. Cette actualisation permettra notamment de préciser les critères d'octroi afin de cibler les situations les plus concernées.

Modification des règles de circulation

Le Conseil communal a approuvé deux règlements complémentaires de circulation afin d'améliorer la sécurité et le stationnement sur le territoire communal.



À Archennes, la limite de l'agglomération est déplacée rue de Florival et une bande de stationnement sera créée à proximité de la bergerie « Voie Lactée ». Ces aménagements permettront de réduire la vitesse des véhicules et de créer des places de stationnement.

Rue du Chaufour, un passage pour piétons peu utilisé sera supprimé, à proximité d'un autre passage sécurisé, afin de créer une bande de stationnement de 17 mètres.

Installation d'échelles limnimétriques, un engagement concret contre les inondations



Dans le cadre de sa politique de prévention et de lutte contre les inondations, la Commune a procédé à l'installation d'échelles limnimétriques le long de plusieurs cours d'eau.

Ces dispositifs permettent de mesurer et de visualiser rapidement le niveau de l'eau. Ils constituent un outil essentiel pour le suivi des crues et des variations de débit, tant pour les services communaux que pour les citoyens. En cas d'épisodes pluvieux intenses, ces repères facilitent l'évaluation de la situation et contribuent à une meilleure anticipation des risques.

Par cette initiative, la Commune entend renforcer sa vigilance face aux phénomènes d'inondation et améliorer la connaissance du comportement de ses cours d'eau. Elle s'inscrit dans une série d'actions concrètes visant à accroître la sécurité de tous.

Les échelles ont été installées aux emplacements suivants :

- Sur le Pietrebais : rue du Grand Sart, rue de Bettinval,
- Sur le Train : sentier de Bonlez, rue du Pont-au-Lin,
- Sur le Ry de Hèze : rue de la Ferme du Grand-Sart,
- Sur le Pisselet : rue du Pisselet, rue Joseph Decooman,
- Sur la Nethen : rue Weert-Saint-Georges, rue de Hamme-Mille.

Nous invitons chacun à respecter ces installations, qui participent à la protection collective et à une gestion plus efficace de notre environnement.

Adoption du nouveau règlement général de police de la Zone Ardennes brabançonnes

Le Conseil communal du mardi 7 juillet a approuvé l'adoption du nouveau règlement général de police commun aux quatre communes de la Zone de Police Ardennes brabançonnes : Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau et Incourt.

Ce nouveau règlement remplace celui adopté en 2023. Il intègre les dernières évolutions législatives ainsi que plusieurs adaptations répondant aux réalités locales.

L'objectif est de garantir l'application de règles identiques sur l'ensemble du territoire de la zone de police, afin d'assurer une meilleure cohérence en matière de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques.

Le règlement sera publié sur le site communal conformément aux dispositions légales et entrera en vigueur le 1er septembre 2026.



Une rivière au bout du jardin: et si on en prenait soin ?

Vivre à proximité d'un cours d'eau est une chance. Au-delà de son attrait paysager, la rivière joue un rôle essentiel dans l'équilibre de notre environnement, la préservation de la biodiversité et la gestion naturelle des inondations. Mais cette proximité implique également certaines responsabilités.

Un écosystème vivant à préserver

Contrairement aux idées reçues, une rivière n'est pas un élément figé du paysage. Elle est un milieu vivant qui évolue constamment. Lors de fortes pluies, elle a besoin d'espace pour déborder naturellement dans son lit majeur. Ces débordements occasionnels permettent de ralentir les crues, de limiter les inondations en aval et de favoriser le développement de nombreux habitats naturels.

Préserver cet espace de liberté est donc essentiel pour garantir le bon fonctionnement du cours d'eau.

Qui gère nos rivières ?

En Wallonie, la gestion des cours d'eau dépend de leur catégorie. Selon les cas, elle est assurée par les propriétaires riverains (cours d'eau non classés), les communes (3e catégorie), les provinces (2e catégorie) ou encore la Wallonie (1re catégorie). Le gestionnaire joue un rôle dans la prévention des risques d'inondation en assurant le bon écoulement de l'eau, l'entretien de certains éléments du lit et de la végétation, ainsi que la préservation ou la restauration des milieux naturels. Pour réaliser ces missions, il doit pouvoir accéder aux berges grâce à une servitude de passage de six mètres le long du cours d'eau.

Des rivières face au changement climatique

Le changement climatique modifie déjà le fonctionnement de nos cours d'eau. Les épisodes de pluies intenses deviennent plus fréquents, augmentant les risques de crues et d'inondations, tandis que les périodes de sécheresse se prolongent et entraînent des niveaux d'eau parfois très faibles. Ces variations plus marquées mettent sous pression les écosystèmes aquatiques et les espèces qui en dépendent. Préserver les zones humides, les berges végétalisées et l'espace de liberté des rivières permet de stocker temporairement l'eau lors des fortes pluies, de ralentir les écoulements et de soutenir les débits durant les périodes sèches. La préservation et la restauration des cours d'eau constituent ainsi des leviers importants d'adaptation aux changements climatiques.

Le Contrat de rivière Dyle-Gette: un partenaire de terrain

Aux côtés des gestionnaires des cours d'eau, le Contrat de rivière Dyle-Gette rassemble les Communes, la province, le Service public de Wallonie, les intercommunales, les associations et de nombreux acteurs locaux autour d'un objectif commun: améliorer la qualité des rivières et de leurs abords. Il mène des actions de sensibilisation, accompagne les riverains et les Communes, coordonne des projets de restauration des milieux aquatiques et constitue un relais d'information privilégié entre les citoyens et les différents acteurs de la gestion de l'eau.

Plus d'informations : **www.crdg.eu**

Mieux vivre avec le risque d'inondation

Les inondations font partie du fonctionnement naturel des rivières. Si le risque ne peut être totalement supprimé, il peut être réduit grâce à une gestion adaptée des cours d'eau et de leurs vallées. Préserver les zones d'expansion des crues, éviter d'implanter des obstacles dans les zones inondables et maintenir des berges naturelles contribuent à limiter les dégâts lors d'événements pluvieux importants. La plateforme **https://inondations.brabantwallon.be** permet notamment de consulter les zones à risque (onglet cartographie), d'identifier le gestionnaire du cours d'eau et de découvrir les ouvrages de protection présents sur le territoire.

Les bons réflexes à adopter

Chaque riverain peut contribuer à la qualité de l'eau et à la santé des rivières grâce à quelques gestes simples.

- **Respecter les berges**
 Les berges jouent un rôle fondamental dans la stabilité du cours d'eau. Il est donc important de ne pas les modifier sans autorisation et d'éviter toute intervention avec des matériaux inadaptés tels que des pneus, des bâches ou des déchets de chantier.

- **Ne rien déposer près et dans la rivière**
 Les déchets, même organiques, n'ont pas leur place sur les berges. Ils peuvent dégrader la qualité de l'eau, fragiliser les sols et être emportés lors des crues. Ne rien installer dans le lit du cours d'eau, comme des clôtures, des barrières ou de petits barrages, qui peuvent perturber l'écoulement de l'eau, favoriser l'envasement, aggraver les inondations et empêcher la circulation des poissons.

- **Entretenir sans polluer**
 L'entretien de la végétation est possible, mais l'usage de pesticides est interdit à proximité des cours d'eau. Cette interdiction concerne également des produits parfois considérés à tort comme

inoffensifs, tels que l'eau de Javel, le sel ou le vinaigre lorsqu'ils sont utilisés comme désherbants.

- **Lutter contre les espèces invasives**
 Certaines plantes exotiques envahissantes, comme la balsamine de l'Himalaya, la berce du Caucase ou la renouée du Japon, représentent une menace pour les écosystèmes locaux. Leur plantation est interdite et leur présence doit être signalée afin d'assurer une gestion appropriée.

Mais aussi :

- **Raccorder correctement son habitation** au réseau d'égouttage public ou disposer d'une unité d'épuration individuelle conforme afin d'éviter tout rejet direct dans la rivière.
- **Entretenir régulièrement les ouvrages existants** (ponts, passerelles, murs de berge, etc.) afin d'éviter leur dégradation ou leur effondrement dans le cours d'eau.
- **Respecter les règles de vidange des étangs**, qui ne peuvent être effectuées qu'entre le 1er septembre et le 1er décembre, après information du gestionnaire concerné.
- **Prélever l'eau de la rivière avec prudence**, uniquement pour des besoins domestiques et sans entraver l'écoulement du cours d'eau, tout en respectant les éventuelles restrictions en période de sécheresse.



Attention aux aménagements

De nombreux travaux réalisés à proximité d'un cours d'eau nécessitent une autorisation préalable du gestionnaire :

- installation d'un pont ou d'une passerelle,
- création d'une prise ou d'un rejet d'eau,
- pose de canalisations,
- modification du lit du cours d'eau,
- réalisation d'ouvrages hydrauliques.

Ces démarches permettent d'éviter des impacts négatifs sur l'environnement et d'éventuelles sanctions.

Rats et castors : cohabiter avec la faune

La présence de rats près des rivières est souvent liée à la disponibilité de nourriture. Sécuriser les poubelles, les composts ou les zones de nourrissage constitue généralement la meilleure solution. Lorsqu'il s'agit de rats musqués et de ragondins, c'est le service de piégeage de la Wallonie qui pourra intervenir (**rats@spw.wallonie.be** ou **081/33.63.35**).

Quant au castor, espèce strictement protégée, il joue un rôle écologique majeur en recréant des zones humides favorables à la biodiversité. Lorsque sa présence entraîne des difficultés localisées, des solutions existent pour concilier protection de la nature et activités humaines.

Des règles à respecter

Les atteintes aux cours d'eau peuvent entraîner des sanctions administratives ou pénales parfois importantes. Dépôts de déchets, travaux non autorisés ou obstruction du lit de la rivière sont autant d'infractions prévues par le Code de l'Eau.

Au-delà des obligations légales, adopter les bonnes pratiques permet surtout de préserver un patrimoine naturel commun, de réduire les risques d'inondation et d'améliorer notre cadre de vie.

Car une rivière en bonne santé profite à tous.

Pour signaler une pollution accidentelle/ atteinte à l'environnement 24h/24 - 7j/7

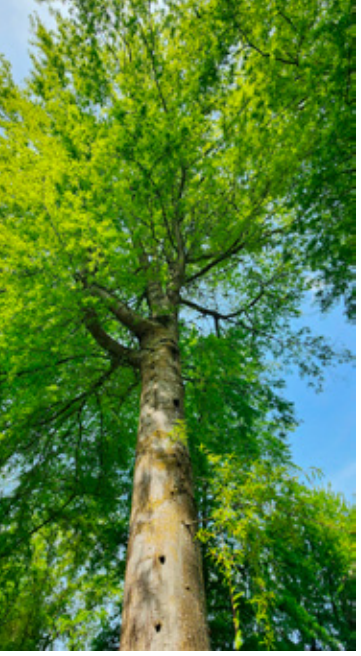
- **1718** : SOS Environnement Nature, numéro gratuit afin de signaler des problèmes environnementaux
- **112** : réservé aux interventions urgentes

Pour connaître les espèces exotiques envahissantes :
https://stopenvahissantes.wallonie.be



Pour en savoir plus :
https://www.brabantwallon.be/vivre-en-bw/cours-deau/rivieres





ENVIRONNEMENT

Travaux d'abattage et de taille : pensons à la biodiversité !

À la fin de l'été, de nombreux propriétaires envisageront des travaux d'élagage, d'abattage d'arbres ou de renouvellement de haies. Nous rappelons que la période autorisée pour l'abattage et les interventions importantes sur les arbres et les haies s'étend du **1er octobre au 31 mars**, soit en dehors de la période de nidification.

Avant toute intervention, prenons le temps d'observer et de préserver ce qui fait la richesse de notre environnement. Arbres, haies et bosquets constituent de véritables refuges pour la biodiversité locale. Rappelons que nous avons la chance d'habiter dans la commune la plus boisée du Brabant wallon !

Avez-vous un arbre remarquable sur votre terrain ?

Un arbre est considéré comme remarquable lorsqu'il répond au minimum à ces deux critères :

- Circonférence supérieure à 150 cm, mesurée à 1,50 m du sol ;
- Couronne entièrement visible depuis la voie publique.

Si ces deux critères sont remplis, un **permis d'urbanisme** est nécessaire pour procéder à son abattage ou à tout élagage modifiant l'aspect du houppier (couronne).

Si l'arbre n'est pas remarquable (circonférence inférieure à 150 cm mesurée à 1,50 m du sol), une demande d'abattage doit être introduite auprès du **service Environnement (guichet n°6)** de l'Administration communale.



Si l'arbre est mort, aucune autorisation n'est requise. Cependant il est vivement recommandé d'envoyer la demande d'abattage par e-mail accompagné de quelques photos au service Environnement. Il est possible dans certains cas de fermer la voirie pour éviter tout incident. Lorsqu'il ne présente pas de danger, il est conseillé de conserver une partie du tronc (« quille ») qui constitue un habitat extrêmement précieux pour de nombreuses espèces.

Essayons de maintenir la diversité végétale

Maintenir une diversité d'essences indigènes dans les haies et les plantations est essentiel pour préserver la richesse de notre biodiversité. Tout comme nous apprécions la diversité des produits proposés dans nos commerces, la faune locale a besoin d'une grande variété de plantes pour se nourrir, s'abriter et se reproduire. De même, lorsqu'il ne présente aucun danger, le bois mort mérite souvent d'être conservé, il abrite une multitude d'insectes, d'oiseaux, de petits mammifères et de champignons qui contribuent ainsi au bon équilibre de nos écosystèmes.



Replantons pour l'avenir

Lorsqu'un arbre ou une haie doit être supprimé, il est fortement recommandé de compenser cette perte par de nouvelles plantations composées exclusivement d'espèces indigènes, adaptées à notre climat et offrant nourriture et abri à la faune locale.

Plus d'infos sur les espèces indigènes : **https://biodiversite.wallonie.be**

Respecter la réglementation

Il est important de rappeler que les travaux sur les arbres et les haies sont encadrés par plusieurs dispositions légales. Selon les situations, des autorisations peuvent être nécessaires en vertu de la législation relative à la conservation de la nature, des règlements communaux, du Règlement général de police (RGP) consultable sur le site communal, des règles de mitoyenneté prévues par le Code civil et de protections particulières (sites Natura 2000, arbres remarquables, permis d'urbanisme, etc.).

Les différents règlements communaux sont disponibles ici

Plus d'infos : service Environnement :
010/84.83.37 - 010/84 83 55
environnement@grez-doiceau.be

En route pour une nouvelle aventure mobile!

La **Semaine de la mobilité** nous invite à repenser nos modes de déplacement. Chaque geste contribue à diminuer notre impact carbone, chaque geste compte en faveur du climat. Car à l'heure actuelle encore, le transport contribue à près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre (*). Un des moyens à notre portée est la **mobilité active** (marche, vélo). Mais il y en a bien d'autres : covoiturage, voitures partagées, regroupement de nos trajets, transports en commun,...

(*) source : Lettre n° 37 de la Plateforme wallonne pour le GIEC.

Au niveau local

La voiture couvre la plupart de nos petits trajets : la moitié des trajets de 2 à 5 km et les trois quarts des trajets de 10 km et plus (*). Ces petits trajets d'un village à l'autre de notre entité offrent un grand potentiel de transfert vers des modes de déplacement actifs, principalement la marche et le vélo musculaire ou à assistance électrique.

Au-delà du bénéfice pour le climat, ces exercices physiques réguliers améliorent notre santé tant physique que mentale. C'est l'esprit aéré et ressourcé par la nature de notre belle commune rurale, que nous arrivons au magasin, à l'école, au travail,...

La sécurité des usagers vulnérables s'est améliorée ces dernières années : pistes cyclables suggérées par des marquages au sol, extension des zones à 30 km/h, élargissement de trottoirs, fléchage de parcours dans les villages pour nos trajets à pied...

Rêvons à un avenir où comme en Flandre, aux Pays-Bas, ou au Danemark, la mobilité active envahit l'espace public pour le rendre plus sûr, plus détendu, moins bruyant et moins pollué, plus convivial.

Pour nos déplacements interurbains

Nous avons un atout exceptionnel à Grez-Doiceau : **nos quatre gares**. Le train S20 relie Leuven à Ottignies et s'arrête à Pécrot, Florival, Archennes et Gastuche. Ajoutons-y la gare de Sint Joris-Weert toute proche de Nethen. La gare de Leuven offre de nombreuses destinations sur l'axe Bruxelles – Liège. La gare d'Ottignies est un arrêt central sur l'axe Namur-Bruxelles et un tremplin vers Louvain-la-Neuve.



Remplacer la voiture par le train permet d'émettre **huit fois moins de CO_2** ! En combinant vélo, trottinette ou voiture avec le train, chacun trouvera la formule qui lui convient le mieux pour ses trajets quotidiens.

En route vers des solutions nouvelles

Il y a donc, avant tout, à repenser nos transports avec une approche multimodale, mais aussi à être ouverts aux innovations. De nouvelles solutions de mobilité, moins impactantes pour la planète, sont en train de s'inventer. C'est le cas des Vélis, que Grez-Doiceau a mis à l'avant du programme de la Semaine de la mobilité (voir page 11).



Ces véhicules d'un nouveau genre ont été rêvés, pensés et construits au départ par des citoyens, désireux d'évoluer vers une mobilité plus durable et moins énergivore.

Les vélis sont des véhicules électriques légers, sans limites de formes, roulant à des vitesses comprises entre 25 et 90 km/h, avec ou sans pédalage. L'objectif de leurs concepteurs : offrir de vraies alternatives aux conducteurs et conductrices de demain.

Pensés pour les zones rurales, certains vélis sont déjà prêts à rouler sur nos routes. Et si plusieurs représentants belges vont vous permettre de les tester, c'est pour ouvrir le champ à de nouvelles pratiques, preuves à l'appui. À découvrir au Coullemont le 19 septembre prochain !

Plus d'infos : service Cadre de vie :
mobilite@grez-doiceau.be

Semaine de la mobilité 2026

Du 16 au 22 septembre, Grez-Doiceau se met en marche!

Cette édition met particulièrement à l'honneur la marche à pied, un mode de déplacement simple, accessible et bénéfique tant pour la santé que pour l'environnement.

Cette année, la Commune de Grez-Doiceau s'engage plus activement encore et vous propose plusieurs actions destinées à promouvoir une mobilité plus durable et un espace public plus convivial pour tous.

Retrouvez-nous au Salon des Sports et du Bien Vivre le dimanche 6 septembre

Le Comité de Mobilité Active (CoMobA) sera présent avec un stand dédié aux déplacements à pied. Vous pourrez y découvrir les cartes de cheminements piétons utilitaires réalisées dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Ces cartes mettent en évidence des itinéraires pratiques permettant de rejoindre les principaux pôles d'activités de la commune en toute sécurité.



Action «Libérez les trottoirs»

Tout au long de la semaine, des bénévoles mèneront une campagne de sensibilisation visant à rappeler l'importance de garder les trottoirs accessibles. Un trottoir encombré peut rapidement devenir un obstacle pour les personnes à mobilité réduite, les parents avec poussette ou encore les enfants se rendant à l'école.





Des rues scolaires à l'essai

Pendant quatre jours, les 17, 18, 21 et 22 septembre, les voiries situées devant quatre établissements scolaires de notre entité (les écoles communales de Grez-Centre et de Pécrot, l'école Saint-Jean-Baptiste de Nethen et l'école Saint-Joseph aux Champs à Grez-Centre) seront fermées à la circulation motorisée aux heures d'entrée et de sortie des élèves, de 8h à 9h et de 15h à 16h15 (horaire variable selon l'organisation de chaque école).

Cette expérience de « rues scolaires » vise à renforcer la sécurité des enfants, à améliorer la convivialité des abords des établissements scolaires et à encourager les déplacements actifs lorsque cela est possible.

Relevez le Challenge Mobilité de la Wallonie!

Vous aimez marcher ou rouler à vélo ? Participez au challenge organisé par la Région wallonne et tentez de remporter de nombreux prix.

Le principe est simple : comptabilisez vos kilomètres et comparez vos résultats à ceux d'autres participants. Les inscriptions sont ouvertes aux particuliers, aux écoles et aux entreprises.

Toutes les informations sont disponibles via le QR code ou sur le site de la Semaine de la Mobilité : **https://mobilite.wallonie.be/home/agenda/semaine-de-la-mobilite/challenge.html**

Mobilité & Découverte, le 19 septembre au Coullemont

Découvrez les Vélis : quatre Vélis seront exposés et disponibles à l'essai.

Et si la mobilité de demain était déjà là ? Venez découvrir et tester les Vélis, des véhicules intermédiaires innovants entre le vélo et la voiture. Confortables, légers, économiques et respectueux de l'environnement, ils offrent une nouvelle façon de se déplacer au quotidien.

Une occasion unique d'essayer ces solutions de mobilité durable et de vous projeter dans les déplacements de demain.

Ciné-débat

À 19h30, le CoMobA et Grez Actions Climat vous invitent à la projection du film *La Nouvelle Aventure Mobile*.

Et si nos déplacements de demain étaient plus simples, plus durables et plus accessibles ? À travers son voyage à la rencontre des pionniers des véhicules intermédiaires, le réalisateur Jérôme Zindy nous invite à découvrir des alternatives innovantes à la voiture individuelle.

La projection sera suivie d'un échange autour des enjeux de la mobilité de demain.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'événement ? Rendez-vous sur le site communal : www.grez-doiceau.be

Plus d'infos : service Mobilité :
mobilité@grez-doiceau.be

La Commune investit pour les piétons

Au-delà des actions de sensibilisation, la Commune agit également concrètement sur le terrain. Grâce au soutien de la Région wallonne, plusieurs aménagements ont récemment été réalisés afin d'améliorer le confort et la sécurité des déplacements à pied.

Rue de Basse-Biez

Un nouveau trottoir ainsi qu'une traversée sur plateau ont été aménagés afin de sécuriser les déplacements entre le centre de Grez et Biez. Ces aménagements facilitent les déplacements des piétons tout en contribuant à modérer la vitesse des véhicules sur cet axe fréquenté.



Gare de Pécrot

Les trottoirs situés aux abords de la gare ont été élargis et prolongés afin d'améliorer la sécurité des usagers et de faciliter l'accès au train. Cet investissement s'inscrit dans la volonté communale de favoriser l'intermodalité et les déplacements durables.





Un nouveau coup de pouce pour dynamiser le commerce local à Grez-Doiceau

Vous souhaitez ouvrir un commerce ou relocaliser votre activité dans une cellule actuellement inoccupée ? La Province du Brabant wallon lance un nouvel appel à projets intitulé « Soutien au commerce local », destiné à renforcer l'attractivité des centres-villes et des centres-villages tout en favorisant le développement économique de proximité.

À travers cette initiative, la Province souhaite encourager l'implantation de nouvelles activités commerciales de qualité, répondant aux besoins des habitants et contribuant à la vitalité de nos noyaux commerçants.

Dans le cadre de cette action, les porteurs de projets qui créent ou relocalisent une activité commerciale dans une cellule vide peuvent bénéficier d'une subvention couvrant 50 % des investissements éligibles hors TVA, avec un plafond fixé à 10 000 euros.

Quels investissements sont pris en compte ?

La subvention peut notamment couvrir :

- les travaux de rénovation et d'aménagement intérieur du commerce ;
- les travaux portant sur la vitrine ou la façade ;
- l'acquisition de mobilier directement lié à l'activité (comptoirs, étagères, présentoirs, caisses) ;
- la réalisation d'enseignes ou d'autres éléments de signalétique commerciale.

En revanche, certains frais ne sont pas éligibles, tels que les stocks, la clientèle ou le savoir-faire, les investissements logistiques, les loyers, les formations, les déplacements, les abonnements ou encore les dépenses courantes de fonctionnement.

Les projets portés sous forme de coopérative peuvent également être pris en considération.

Quelles sont les conditions ?

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, plusieurs critères doivent être respectés :

- le commerce doit être implanté sur le territoire de la commune et occuper une cellule commerciale inoccupée ;
- l'activité doit présenter un caractère qualitatif, original ou répondre à un besoin identifié afin de renforcer l'attractivité locale ;
- le commerce doit être accessible au public selon des horaires habituels, à l'exception des jours de fermeture hebdomadaires ;
- l'activité doit être maintenue pendant au moins deux ans après son ouverture, sous peine de devoir rembourser la subvention ;
- le porteur de projet doit être en conformité avec les réglementations légales, fiscales, sociales, environnementales et urbanistiques en vigueur.

À noter que les activités commerciales déjà en exercice dans la commune au moment de l'introduction de la demande ne sont pas éligibles à ce dispositif.

Besoin d'informations ?

Vous avez un projet commercial à Grez-Doiceau ou souhaitez vérifier votre éligibilité ?

Le service Économie est à votre disposition pour vous accompagner.

Infos : **rubrique « Économie » sur www.grez-doiceau.be**

Contact :
economie@grez-doiceau.be
010/84.83.41

Pensez à l'ALE de Grez-Doiceau

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) met à votre disposition des travailleurs pour de nombreux services :

- Entretien de jardin
- Surveillance et accompagnement de personnes malades
- Accompagnement d'enfants (à l'école ou au domicile des parents)
- Aide à l'accomplissement de formalités administratives
- Petits travaux de réparation et d'entretien à domicile
- Garde et soins d'enfants et/ou d'animaux

En faisant appel à l'ALE, vous bénéficiez d'un service de proximité tout en contribuant à la réinsertion de personnes sans emploi de longue durée dans le monde du travail.

Plus d'informations :
ale@grez-doiceau.be
010/84.83.13
0475/69.29.26

Agence Locale pour l'Emploi



Michel Malherbe, Ambassadeur de Belgique…
une profession méconnue ?



Comment aimes-tu te présenter ?

Je suis Namurois d'origine, j'ai grandi en ville, passionné par le scoutisme. Je viens d'une famille de service public : mon père était para commando, et maman était prof de français. Papa a participé à toutes les missions belges en Afrique jusqu'à l'ex-Yougoslavie où il travaillait pour les Nations Unies. J'ai rencontré Catherine au Béguinage à Leuven où elle étudiait la médecine et moi la philologie germanique. Elle est Flamande de Keerbergen près de Malines. Nous nous sommes mariés en 1990, nous avons eu trois enfants, et nous habitons Grez centre depuis 1999.

D'où te vient cette passion pour la diplomatie ?

Je crois que c'est l'esprit du scoutisme dont l'approche est collaborative et pas conflictuelle qui m'a inspiré. L'idée qu'on arrive à plus ensemble ! Et que tout le monde, même le dernier, doit y arriver, la tête haute est l'essence de la diplomatie. La diplomatie, c'est le contraire de la guerre où il s'agit d'écraser l'autre. C'est aussi le contexte familial qui m'a donné envie de me diriger vers une carrière de service public mais tournée vers l'étranger.

Quel fut ton parcours pour devenir ambassadeur ?

J'ai toujours eu l'impression d'être pressé… J'ai présenté le concours diplomatique avant mon service militaire que j'ai fait à la marine. J'ai réussi du premier coup, aidé par mon niveau de néerlandais. J'ai fait un stage de 2 ans organisé par les Affaires étrangères, dont 6 mois en 1992 en ex-Yougoslavie pour la mission d'observation européenne. À la fin du stage, il y eut un nouveau concours afin d'être affecté comme diplomate dans un pays. Ma première affectation fut la Chine. C'était après la tragédie de Tian'anmen, et ce fut difficile et rude.

Comment cela se passe pour la famille ?

C'est un métier qu'on fait en famille. Le conjoint ne suit pas son mari, elle accompagne. Catherine insiste beaucoup : c'est à deux que nous faisons la mission. En général, on reste 4 ans dans un pays, puis 4 ans dans le pays suivant. Nous avions choisi Singapour où la vie était plus aisée, où notre troisième enfant est né. Puis on revient 3 ans en Belgique avant de repartir ailleurs. Il y a différentes fonctions proposées aux diplomates en transit. En 2000, comme je m'intéressait beaucoup aux médias, j'ai été porte-parole adjoint du ministre. Cela impliquait énormément de voyages et la gestion des trente journalistes qui accompagnent le ministre. Mon côté scout fut un atout !

Puis nous sommes repartis pour Hong Kong. Chaque changement est un fameux défi pour la famille et les enfants. Ils ont chaque fois été scolarisés dans les lycées français. Et ils se réadaptaient de retour à l'école de Grez.

Quel est le rôle et les fonctions du diplomate ?

La diplomatie, c'est identifier le terrain commun entre deux pays pour le développer et augmenter la coopération entre eux pour que tous y trouvent leur compte. C'est faire en sorte que nos entreprises développent des marchés. Mais c'est aussi cultiver le terreau humain : comme organiser des réceptions pour que les gens se rencontrent.

On fait du renseignement c'est à dire qu'on décrit, on explique, on nuance ce qui se passe pour comprendre en profondeur. Pour que lorsqu'un ministre belge rencontre son collègue, il sache qui il va rencontrer et ce qu'ils pourraient faire ensemble. On est l'huile dans les rouages pour qu'il y ait plus de paix et réduire les conflits.

On a aussi des fonctions de service : l'assistance aux belges dans le pays en cas de troubles, accorder des visas… On est un peu le bourgmestre pour les belges à l'étranger.

Nos actions sont variées : recevoir une haute école belge, faire la promotion d'un film belge, accueillir les diables rouges qui viennent jouer un match, rapatrier un touriste blessé … Pour le 15 novembre et le 21 juillet, on organise une grande réception pour créer des liens entre les Belges et les locaux. On est des "mélangeurs".

Quelle est la différence entre ambassadeur et consul ?

Il y a un ambassadeur dans les capitales, qui représente le roi ou le chef d'état. Dans les grandes villes, il y a des consulats généraux. Par exemple, en Turquie, il y a un ambassadeur à Ankara et un consul général à Istanbul.

Quels sont tes meilleurs souvenirs ?

Il y en a beaucoup… J'ai été durant 4 ans porte-parole du Palais royal dans le lien avec les médias. C'est très intéressant car l'Etat, c'est un monstre froid, mais le roi, c'est le visage humain de celui-ci.

En 2013, ayant gardé ma fascination pour la Chine, j'ai obtenu d'être ambassadeur à Pékin. C'était une époque faste pour les relations avec la Chine. Le président est venu en Belgique. Et c'est moi qui ai négocié la venue des pandas !

J'ai été aussi ambassadeur à Ankara jusqu'au Covid. Rôle très important vu la présence turque en Belgique.

C'est un beau métier !

Christine Henrard & Benoît Walckiers



Prêt(e) à relever le défi ?

Le Conseil des Jeunes de la Commune t'invite à participer à son grand tournoi multisports ! Une journée placée sous le signe du sport, du fair-play et de la bonne humeur.

Plusieurs disciplines sportives sont au programme, mais aussi des défis à relever en équipe et des lots à gagner. C'est l'occasion de rencontrer d'autres jeunes de la commune, de partager un moment convivial tout en (re)découvrant certains sports !

La compétition se déroule par équipes de 6. Tu peux t'inscrire seul(e), à deux ou à trois : nous formerons ensuite les équipes afin de favoriser les rencontres entre les participant(e)s.

Plus d'informations :
cccj@grez-doiceau.be

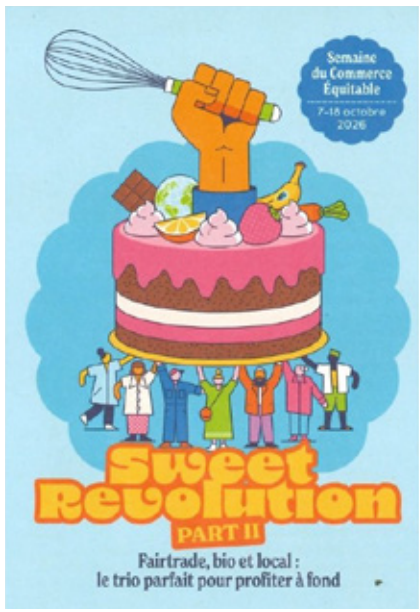
Retrouve toutes les informations pratiques sur l'affiche et inscris-toi via le QR code sans tarder !

Découvrez d'autres actions qui font bouger votre commune sur la plateforme citoyenne :
www.participation-citoyenne-grez-doiceau.be

Du 7 au 18 octobre, préparer des desserts devient un acte révolutionnaire !

COMMUNES DU COMMERCE ÉQUITABLE

À l'occasion de la Semaine du Commerce Équitable, Grez-Doiceau vous invite à rejoindre la Sweet Revolution, une campagne nationale qui encourage chacun à préparer de délicieux desserts avec des ingrédients équitables, bio et locaux.



L'objectif ?

Montrer qu'il est possible d'allier gourmandise et engagement ! En choisissant des ingrédients responsables, vous soutenez une rémunération plus juste des producteurs d'ici et d'ailleurs, vous contribuez à préserver l'environnement et vous favorisez l'économie locale.

Pas besoin d'être pâtissier ou pâtissière : quelques ingrédients bien choisis, un peu d'envie et une touche de créativité suffisent pour faire la différence.

Inscrivez-vous sur **www.sweetrevolution.be** et recevez une sélection de recettes gourmandes à réaliser avec des ingrédients équitables, bio et locaux.

Pourquoi choisir le trio équitable, bio et local ?

- **Équitable :** garantit une rémunération plus juste et de meilleures conditions de travail aux producteurs.
- **Bio :** protège la biodiversité et contribue à lutter contre le changement climatique.
- **Local :** soutient notre économie de proximité, renforce les circuits courts et réduit l'empreinte écologique.

Chaque geste compte. Alors, lors de vos prochaines courses, pensez au trio gagnant et rejoignez la Sweet Revolution !

Semaine du Commerce Équitable :
du 7 au 18 octobre 2026

Plus d'informations et inscriptions :
www.sweetrevolution.be

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Les services d'aide & de soins à domicile: des alliés pour continuer à bien vivre chez soi!



Grâce aux services d'aide & de soins à domicile, bien vieillir chez soi est tout à fait possible.

« Rester chez soi, c'est le choix que font plus de 90% des personnes en perte d'autonomie, que ce soit dû à l'âge, la maladie ou le handicap. Cela permet de garder ses repères, rester dans son histoire et pour certains, conserver sa dignité.

Le rôle des services d'aide et de soins à domicile est de rendre cela possible en garantissant un accompagnement professionnel, rassurant et continu, quelle que soit la complexité des besoins » explique Lauren Ruzziconi, Directrice Générale, Aide & Soins à Domicile en Brabant wallon asbl.

« Énormément de types de services peuvent être mis en place de manière graduelle, de l'aide à l'entretien ménager, à la garde en continu. Notre rôle est aussi de donner du répit aux aidants proches. À côté des services bien connus d'infirmières à domicile qui prodiguent tous types de soins, des soins d'hygiène aux soins plus complexes (soins de plaie, soins de stomie, hospitalisation à domicile, injections,...), il existe également les Services d'Aide aux Familles et aux Aînés (SAFA en abrégé). Ceux-ci sont des services publics ou privés, agréés et subventionnés par les pouvoirs publics. Ces derniers définissent les montants facturés aux bénéficiaires avec une garantie de tarifs accessibles à tous. Il en existe partout en Wallonie, à Bruxelles et en Communauté germanophone. »

Une réponse multidisciplinaire aux besoins

Il est vraiment possible de construire une prise en charge globale, humaine et coordonnée, en mobilisant une large palette de services adaptés aux besoins de chacun. Avant toute intervention, un travailleur social peut rencontrer la personne et sa famille pour analyser les besoins et définir avec elles la fréquence et le type de prestations nécessaires.

Voici, entre autres, les services possibles :

- Soins infirmiers
- Aide à la vie journalière : toilette d'hygiène, courses, préparation des repas, entretien du domicile, repassage, garde à domicile (jour et nuit), garde répit (pour personnes en situation de handicap, enfant et adulte), petits travaux et entretien du jardin
- Écoute & soutien : service de psychologue, ergothérapeute et infirmière/assistante sociale de soutien à domicile (service gratuit sous certaines conditions)
- Centre de coordination

Il est possible de s'appuyer aussi sur un réseau de partenaires proposant du conseil en aménagement du domicile, de la location ou de la vente de matériel adapté, des livraisons de repas, de l'installation de la téléassistance...

Lorsque les besoins sont multiples, les centres de coordination (il en existe cinq en Brabant wallon (ASD, CSD, VAD, Cosedi et Kado) peuvent intervenir pour faciliter l'analyse des besoins et la recherche de services adaptés, la coordination des différents intervenants, qu'ils soient prodigués par n'importe quel service, voire aider la personne ou son entourage à réunir toutes les compétences nécessaires.»
Le coordinateur va aider à la communication entre tous les professionnels qui interviennent au domicile et, au besoin, faire des réunions au domicile. C'est un service subventionné et gratuit, très utile pour s'y retrouver dans les méandres du domicile.

Les métiers du domicile sont un pilier de la cohésion sociale

Les métiers du domicile sont souvent invisibles alors qu'ils constituent un pilier indispensable de la cohésion sociale. Ces professions sont essentielles. Elles garantissent la dignité des personnes.

Les aînés nous disent souvent que la présence régulière de professionnels qu'ils connaissent les rassure. Les équipes sont formées pour allier compétence et bienveillance: regard, écoute, respect de l'intimité... Elles rompent la solitude et stimulent l'autonomie.



Article écrit avec le soutien de Madame Lauren Ruzziconi, directrice générale de l'asbl Aide & soins à domicile en Brabant wallon.

Contact : **ccca@grez-doiceau.be**

En savoir plus ?
https://aideetsoinsadomicile.be

AIDE & SOINS A DOMICILE
Partenaire Mutualité chrétienne

Guichet des Sports
Grez-Doiceau

Faites le plein d'énergie
à la rentrée à Grez-Doiceau



Le Chèque Sport: la Commune soutient votre pratique sportive

Pratiquer un sport est bénéfique à tout âge. Pour encourager l'activité physique, la Commune renouvelle son dispositif « Chèque Sport ».

Cette aide financière s'adresse :

- aux enfants et jeunes de 3 à 18 ans ;
- aux aînés de 65 ans et plus ;
- aux personnes en situation de handicap avec une attestation.

Pour en bénéficier, il faut être domicilié à Grez-Doiceau, être affilié à un club sportif local reconnu par le Collège communal et d'avoir l'âge requis au 1er janvier 2026. Le règlement d'octroi sera disponible sur le site de la commune.

Les demandes pourront être introduites uniquement entre le 1er septembre et le 31 octobre 2026.

Attention : les dossiers seront traités par ordre d'arrivée, dans la limite du budget disponible.

Infos : Guichet des Sports
sports@grez-doiceau.be
010/45 64 68
www.grez-doiceau.be



NOUVEAU: le Chèque Natation

Parce qu'apprendre à nager est essentiel, la Commune lance le « Chèque Natation » afin de soutenir les familles dans l'accès aux activités aquatiques.

- Pour les enfants de 5 à 8 ans domiciliés à Grez-Doiceau.
- Intervention communale jusqu'à 100 € sur les frais d'inscription, d'abonnement, de stage ou d'affiliation à une activité de natation.
- Valable auprès des clubs, ASBL et organismes proposant des cours de natation.
- Une seule intervention par enfant et par année.
- Non cumulable avec le Chèque Sport.

Les demandes peuvent être introduites du 1er septembre 2026 au 30 juin 2027.
Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée, dans la limite du budget disponible.

Infos et règlement complet :
www.grez-doiceau.be/sport



Relevez le défi dès le 8 septembre!

Vous rêvez de vous remettre à courir mais ne savez pas par où commencer ? Le programme « Je Cours Pour Ma Forme » vous accompagne pas à pas pour atteindre votre premier objectif de 5 km dans une ambiance conviviale et motivante.

Pendant 12 semaines, un encadrement adapté vous permettra de progresser à votre rythme, que vous soyez totalement débutant ou que vous souhaitiez reprendre une activité physique.

- Rendez-vous les mardis et jeudis
- Départ depuis le Hall Omnisports
- 40€ pour la session complète (coach, assurance et douches compris)

Les places étant limitées à 40 participants, ne tardez pas à vous inscrire !

Infos et inscriptions : **www.grez-doiceau.be/sport**





Pack Sports Découverte (5-8 ans): un seul abonnement pour explorer une multitude de sports!

De septembre à décembre, offrez à votre enfant l'occasion de découvrir, pendant 14 semaines, une ou deux disciplines sportives encadrées par les clubs locaux.

Arts martiaux • Danse • Gym • Football • Yoga • Tennis de table • VTT • Escrime • Badminton... et bien d'autres encore !

Une formule idéale pour bouger, s'amuser et peut-être trouver sa passion !

Infos : **www.grez-doiceau.be/sport**



Le Salon des Sports et du Bien-Vivre revient dimanche 6 septembre

Envie de bouger, de découvrir une nouvelle passion ou simplement de passer un agréable moment en famille ? Venez rencontrer les clubs sportifs et associations de Grez-Doiceau et trouvez l'activité qui vous fera vibrer !

Au programme : sports et activités bien-être, mur d'escalade, château gonflable, animations pour les enfants, petite restauration et ambiance conviviale.

Une après-midi pleine d'énergie pour petits et grands !

Démonstrations et initiations à partir de 13h – 13h30

- Dimanche 6 septembre de 12h30 à 17h30
- Hall Omnisports de Grez-Doiceau, chaussée de Wavre 99
- Infos et programme complet : **www.grez-doiceau.be/sport**

Toutes les actualités sportives communales, réunies en un seul endroit :



Cinégrez

Vendredi 4 septembre

THE TEACHER WHO PROMISED THE SEA
de Patricia Font (Espagne 2025)
Avec Enric Auquer, Laia Costa, Luisa Gavasa



Le film est basé sur l'histoire vraie d'Antoni Benaiges, jeune instituteur plein d'idéaux qui débarque en 1933 dans un petit village d'Espagne. Avec ses nouvelles méthodes pédagogiques, il désarçonne les villageois conservateurs et heurte le curé, éminence grise du lieu, qui le prend en grippe. Par contre, ses élèves l'adorent. Ou quand enseigner rime avec Résister et Liberté.

Vendredi 2 octobre

LA FEMME LA PLUS RICHE DU MONDE
de Thierry Klifa (France, Belgique – 2025)
Avec Isabelle Huppert, Laurent Laffite (César 2026 Meilleur acteur), Marina Fois et Raphael Personnaz



Une comédie féroce et jubilatoire aux allures de vaudeville avec ses dialogues succulents, librement inspirée de l'affaire Banier-Bettencourt, ici transposée fin des années 90, où une héritière ultra-riche choisit de dilapider sa fortune au profit d'un homme qui vient bousculer son univers trop figé.

Soupe-pain-fromage et bar sur place.

- Film à 20h30 - ouverture des portes à 19h45
- 5€
- Plus d'infos : **www.cinegrez.be**



Drôle d'Anémone(s)

Le 12 septembre, Drôle de Mouv mettra à l'honneur l'ASBL Les Anémones, un repère bienveillant pour les jeunes et adultes en situation de handicap. Cinq humoristes se succéderont sur scène, pour un plateau de stand-up haut en couleurs dont tous les bénéfices seront reversés à l'association.

Depuis plus de 55 ans, l'ASBL Les Anémones, implantée à Grez-Doiceau, accueille et accompagne des personnes en situation de handicap et des jeunes en difficulté. L'association développe une approche globale et positive, centrée sur la personne et sur son parcours de vie. Chaque résident est considéré dans toutes les dimensions de son existence, avec l'objectif de favoriser son bien-être, son autonomie et son épanouissement, à son rythme et selon ses besoins.

Placement libre - Food truck et bar sur place - Spectacle déconseillé aux moins de 12 ans.

- Samedi 12 septembre à 20h30 ouverture des portes à 19h
- Maison rurale
- 15€ en prévente
- Réservations : **https://www.droledemouv.be/spectacles/p/droledanemones-120926**

Rictus Pocus

Les Rictus Pocus, une troupe d'impro jeune, survitaminée et délicieusement déjantée, vous donnent rendez-vous pour un spectacle où l'imprévu est roi !



Au programme : des improvisations courtes, rythmées et complètement folles, construites à partir de thèmes et de contraintes tirées au sort. Même les comédiens ne savent pas ce qui les attend... et c'est justement ce qui rend chaque représentation unique !

Leur mission ? Vous faire découvrir (ou redécouvrir) le théâtre d'improvisation et, surtout, vous offrir une bonne dose de rires.

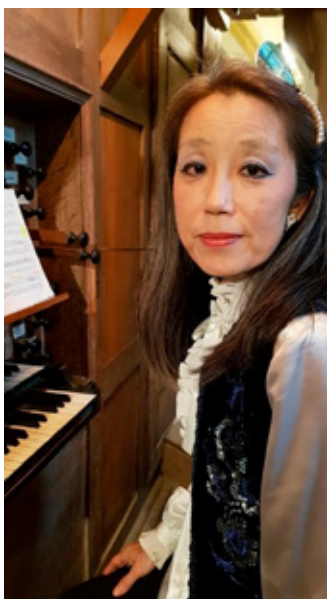
Petits et grands, amateurs d'impro ou simples curieux en quête d'un bon moment : ce spectacle est fait pour vous.

Une seule certitude : vous ne verrez jamais deux fois le même spectacle !

- Vendredi 25 septembre à 20h
- École de Clown, Grez-Doiceau
- 13€ (enfants et étudiants en prévente)
 15€ (adulte en prévente)
 17€ (sur place)
- Infos : **amandine.beche@laposte.net**
 Réservation vivement conseillée

Concert d'Automne des Amis de l'Orgue de Bossut

Offrez-vous une parenthèse musicale hors du temps et venez découvrir toute la richesse du répertoire baroque de J.S. Bach et ses contemporains.



- Dimanche 11 octobre à 17h
- À l'Église Notre-Dame de Bossut
- 10€ (membres),
 12€ (prévente),
 15€ sur place),
 gratuit pour les moins de 12 ans
- Infos :
 www.orguedebossut.be

AGENDA

● 9 août
Grande brocante de Pécrot
Info et réservation :
www.brocante-pecrot.be

● 16 août
Balade guidée des Amis du Parc de la Dyle
À la rencontre de la grande biodiversité au Pré Saint-Jean à Nethen.
Départ : Stationstraat à 3051 Sint-Joris-Weert à 14h
Infos et inscriptions :
ludodeloof@yahoo.com

● 22 août
Cérémonie patriotique en souvenir de Raymond HERBINIA et Edouard GUIRSCH
Dépôt de fleur en l'honneur de deux résistants Gréziens
Au cimetière de Grez centre à 10h30

● 27 août
Conférence/atelier : Bouger pour sa santé
Hall Omnisports de Grez-Doiceau de 18h30 à 20h
Inscription :
reservation.hall.grez@gmail.com
ou **010/45.68.91**

● 28 août
Pétanque Party : La Bouldhèze
Ancienne école de Hèze : Avenue Félix Lacourt 174 à partir de 17h30
Infos : **0455/12.03.22**

● 31 août
Massage bébé de l'ONE
Chaussée de Jodoigne 40 de 14h à 15h
Infos et inscriptions : **0473/54.22.39**

● 4 septembre
Cinégrez : The teacher who promised the sea
École de clown à 20h30
Infos et réservations :
cinegrez@gmail.com - https://cinegrez.be

● 5 septembre
Écochantier Source de la Marbaise avec les Amis du Parc de la Dyle
Infos : **www.lesamisduparcdeladyle.be**

Heure du Conte
Bibliothèque de Nethen de 10h30 à 11h30
Inscription :
bibliotheque@grez-doiceau.be
ou **010/88.12.06**

● 6 septembre
Salon des Sports et du Bien-Vivre
Hall Omnisports, chaussée de Wavre 99 de 12h30 à 17h30
Infos : **www.grez-doiceau.be**

● Du 6 septembre au 4 octobre
Semaines du Bien-Vivre
Infos : **www.grez-doiceau.be**

● 8 septembre
Atelier portage bébé de l'ONE
Chaussée de Jodoigne 40 de 13h à 14h30
Infos et inscriptions : **0473/54.22.39**

● 9 septembre
Sentiers enchantés
Nethen (lieu communiqué à l'inscription), de 14h à 16h30
Infos et inscription : **www.scriptalinea.org**

Bébé rencontre de l'ONE
Chaussée de Jodoigne 40 de 9h30 à 11h30
Infos : **0473/54.22.39**

● 10 septembre
Éveil musical de l'ONE
Chaussée de Jodoigne 40 de 10h à 11h
Infos et inscription : **0473/54.22.39**

● 11 septembre
Groupe de jeux
Bibliothèque de Nethen dès 14h
Infos : **bibliotheque@grez-doiceau.be**

● 12 septembre
Drôle de Mouv, spectacle caritatif
Plateau d'humoristes au profit de l'asbl « Les Anémones »
À la Maison rurale à 20h30, ouverture des portes à 19h
Infos et réservations :
www.droledemouv.be

Arpentage en partenariat avec la bibliothèque
L'Envol, rue des Corbeaux 29 de 9h à 13h
Inscription: **vivanvol29@gmail.com**

● 13 septembre
Lecture : « Se construire entre héritage et liberté »
À la Maison rurale à 16h
Infos et réservations :
www.scriptalinea.org

Présentation du recueil du collectif Champ Boule Tout
Maison rurale dès 16h
Infos et inscription :
info@scriptalinea.org
ou **0476/05.35.79**

Balade "Les oiseaux de nos jardins et leurs comportements" avec les Amis du Parc de la Dyle
À l'étang de Pécrot de 14h à 17h
Inscription : **udodeloof@yahoo.com**

● 14 septembre
Massage bébé de l'ONE
Chaussée de Jodoigne 40 de 14h à 15h
Infos et inscriptions : **0473/54.22.39**

● 15 septembre
Psychomotricité bébé de l'ONE
Chaussée de Jodoigne 40 de 10h à 11h
Infos et inscription : **0485/36.67.60**

● 19 septembre
Activités dans le cadre de la Semaine de la Mobilité
Véhicule en expo et test à partir de 15h30
Ciné-débat à 19h30
Au Coullement
Infos : **ww.grez-doiceau.be**

Repair café
Maison de quartier de Biez, rue du Beau Site 32, de 14h à 17h
Infos : **repaircafegrezdoiceau@gmail.com**

● 20 septembre
Rando VTT : La Gottechinoise
Départ : rue Jules Depauw 5 entre 8h et 11h
Infos et inscriptions :
vcgottechain@gmail.com
ou **0493/13.58.07**

● 25 septembre
Pétanque Party : La Bouldhèze
Ancienne école de Hèze, avenue Félix Lacourt 174 à partir de 17h30
Infos : 0455/12.03.22

Rallye touristique vélo
Ancienne école de Hèze, avenue Félix Lacourt 174, à partir de 9h30
Infos et inscriptions : **0475/35.53.12**

Impro: Rictus Pocus
À l'École de clown à 20h
Infos: **amandine.beche@laposte.net**



● 2 octobre
Cinégrez : La femme la plus riche du monde
École de clown à 20h30
Infos et réservations :
cinegrez@gmail.com
https://cinegrez.be

● 5 octobre
Massage bébé de l'ONE
Chaussée de Jodoigne 40 de 14h à 15h
Infos et inscriptions : **0473/54.22.39**

● 6 octobre
Atelier bébé : Psychomotricité
Chaussée de Jodoigne 40, de 9h à 10h
Infos et inscription : **0485/36.67.60**

● 7et 14 octobre
Atelier créatif - La Tribu Créative
Le Village de Luma, Rue du Chaufour 2 de 14h à 16h
Infos et inscriptions :
www.levillagedeluma.be/event

● 9 octobre
Groupe de jeux
Bibliothèque de Nethen de 10h30 à 11h30
Infos : **bibliotheque@grez-doiceau.be**

● 10 octobre
Heure du Conte
Maison rurale de 10h30 à 11h30
Inscription obligatoire :
bibliotheque@grez-doiceau.be
ou **010/88.12.06**



2026

Semaines du Bien-Vivre

à Grez-Doiceau

06/09 > 04/10

CONVIVIALITÉ NATURE
SPORT GASTRONOMIE
CULTURE BIEN-ÊTRE



Programme des activités disponible sur le site

www.grez-doiceau.be

BienVivreAGrezDoiceau

Éditeur responsable : Paul Vandeleene, Place E.Dubois 1, 1390 Grez-Doiceau

Le Brabant wallon